

4 ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR

Téléphone : +44 (0)20 7735 7611

Télécopieur : +44 (0)20 7587 3210

Lettre circulaire No 4203/Add.1
12 février 2020

Destinataires : Tous les Membres de l'OMI
Organisation des Nations Unies et institutions spécialisées
Organisations intergouvernementales
Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif auprès
de l'OMI

Objet : **Nouveau coronavirus (2019-nCoV)**

Introduction

1 La présente lettre circulaire a pour objet de communiquer des renseignements actualisés et des orientations fondés sur les recommandations élaborées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail (DHMOSH) des Nations Unies, en ce qui concerne les précautions à prendre pour réduire au minimum les risques auxquels pourraient être exposés les délégués assistant aux réunions qui se tiennent à l'Organisation maritime internationale (OMI), à la suite de la flambée récente du nouveau coronavirus (2019-nCoV)¹.

Rappel des faits

2 Le 31 décembre 2019, l'OMS a été alertée de plusieurs cas de pneumonie graves dans la ville de Wuhan, dans la province de Hubei, en Chine. Une semaine plus tard, le 7 janvier 2020, les Autorités chinoises ont confirmé qu'elles avaient identifié un nouveau virus. Il s'agit du coronavirus, famille de virus qui comprend le virus du rhume mais aussi le SARS et le MERS. Ce nouveau virus a été provisoirement baptisé "2019-nCoV". Le 11 février, l'OMS a annoncé que l'appellation officielle de la maladie provoquée par le nouveau coronavirus est désormais le **COVID-19**.

3 L'OMS collabore avec les Autorités chinoises, les pays et les experts mondiaux afin d'en apprendre davantage sur le virus, sur la manière dont il affecte les individus infectés, sur les différents traitements disponibles et sur les mesures de riposte que les pays peuvent engager.

¹ Voir la lettre circulaire No 4204, qui contient des renseignements et des orientations sur les précautions à prendre par les gens de mer, les passagers et les autres personnes à bord de navires.

4 Les renseignements les plus récents concernant la situation au Royaume-Uni peuvent être obtenus à l'adresse suivante : <https://www.gov.uk/guidance/wuhan-novel-coronavirus-information-for-the-public>

5 Le 30 janvier 2020, l'OMS a déclaré que la flambée du nouveau coronavirus (2019-nCoV) constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

Symptômes

6 Les signes courants d'infection sont les symptômes respiratoires, la fièvre, la toux, l'essoufflement et les difficultés respiratoires. Dans les cas plus graves, l'infection peut provoquer une pneumonie, un syndrome respiratoire aigu sévère, une insuffisance rénale et même la mort. L'infection interhumaine peut se transmettre pendant la période d'incubation (avant que les personnes ne manifestent de signes de maladie). Le coronavirus peut provoquer des symptômes plus graves chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli, chez les personnes âgées et chez celles qui sont atteintes de maladies durables telles que le diabète, un cancer ou une infection pulmonaire chronique.

Risques

7 La flambée épidémique actuelle s'est déclarée à Wuhan, qui est un important pôle de transport national et international. Étant donné les importants mouvements de population et la transmission interhumaine qui a été observée, on s'attend à ce que de nouveaux cas confirmés continuent d'apparaître dans d'autres régions et pays.

Conseils aux voyageurs et mesures de précaution

8 Le National Health Service (NHS) (Service national de santé) au Royaume-Uni a informé que les personnes qui sont revenues de Wuhan au cours des 14 derniers jours ont pour consigne de rester à l'intérieur et d'éviter tout contact avec d'autres personnes, comme elles le feraient pour d'autres virus de la grippe. Ces personnes sont également invitées à composer le 111 (NHS) pour informer le service national de santé (NHS) de leur séjour récent dans cette ville, qu'elles présentent des symptômes du virus ou pas. Les mesures de précaution et de prévention mises en place dans les aéroports au Royaume-Uni sont par conséquent essentielles, à l'appui des efforts de préparation et de lutte destinés au personnel et aux visiteurs qui se rendent à l'OMI. Les conseils les plus récents adressés aux voyageurs par le Royaume-Uni figurent à l'adresse suivante : https://www.gov.uk/guidance/wuhan-novel-coronavirus-information-for-the-public?gclid=EAlalQobChMlMrPK9Zap5wIVzLTtCh01owL8EAAYASAAEgLrO_D_BwE#advice-for-travellers

9 L'OMI a installé dans ses locaux des dispositifs de désinfection des mains à base d'alcool (solutions hydroalcooliques).

10 Compte tenu des renseignements actuellement disponibles sur le nouveau coronavirus, l'OMS recommande d'appliquer des mesures visant à limiter le risque d'exportation ou d'importation de la maladie, sans imposer de restrictions inutiles aux voyages internationaux.

Conseils de la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail (DHMOSH) des Nations Unies

11 Il convient de rappeler aux populations et aux personnels de santé les principes élémentaires qui permettent de réduire le risque de transmission générale des infections respiratoires aiguës. La DHMOSH recommande de prendre **les principales mesures préventives clés de lutte contre le nouveau coronavirus (2019-nCoV)** ci-après :

1 Prendre des mesures pour prévenir les maladies dues aux agents pathogènes respiratoires :

- Éviter les contacts rapprochés avec toute personne atteinte d'une affection respiratoire aiguë accompagnée notamment de fièvre, de toux ou de difficultés respiratoires.
- Se laver fréquemment les mains, en particulier après avoir été en contact direct avec des malades ou avec leur entourage.
- Les personnes qui présentent des symptômes d'infection respiratoire aiguë doivent observer les règles d'hygiène respiratoire ci-après applicables en cas de toux :
 - rester chez soi en cas de maladie;
 - se tenir à distance d'autrui;
 - se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier jetable en cas de toux ou d'éternuements;
 - après utilisation, jeter immédiatement le mouchoir dans la poubelle la plus proche;
 - observer une hygiène des mains (se laver les mains avec un savon autre qu'anti-microbien et de l'eau ou avec une solution hydroalcoolique, ou pratiquer un lavage antiseptique des mains) après avoir été en contact avec des sécrétions respiratoires ou des objets/matériels contaminés;
- Éviter tout contact rapproché et non protégé avec des animaux d'élevage ou sauvages, vifs ou morts.
- Toutes les personnes se rendant sur un marché d'animaux vivants qui se trouve dans des zones dans lesquelles ont été observés des cas de nouveau coronavirus, doivent éviter tout contact direct non protégé avec des animaux vivants et des surfaces avec lesquelles des animaux ont été en contact.
- La consommation de produits d'origine animale crus ou mal cuits doit être évitée. Conformément aux bonnes pratiques relatives à la sécurité sanitaire des aliments, la viande, le lait ou les abats crus doivent être manipulés avec précaution afin d'éviter une contamination croisée avec les aliments crus.
- Il ressort des renseignements préliminaires que le risque de manifestation sévère est plus élevé chez les personnes adultes âgées et les personnes qui présentent des affections sous-jacentes.

2 Se préoccuper de son état de santé lors d'un séjour dans une zone affectée par la flambée et au retour

- **Demander immédiatement un avis médical** en cas de fièvre ou de symptômes respiratoires tels qu'un essoufflement ou une toux. Indiquer aux prestataires de soins de santé l'historique du voyage.
- Dans toute la mesure du possible, informer le service médical par téléphone de son état santé avant de s'y présenter en personne.

3 Tenir les autorités sanitaires locales au courant de la situation avant et pendant le voyage

L'OMS déconseille aux pays touchés par le nouveau coronavirus d'appliquer des restrictions aux voyages ou aux échanges commerciaux, mais il faut savoir que **les autorités locales commencent à appliquer des restrictions aux voyages et des mesures de dépistage pour les voyageurs qui entrent dans le pays ou en sortent**. Tout membre du personnel devrait vérifier quelle est la situation auprès de l'ambassade, du consulat ou du ministre de la santé du pays concerné et se tenir au courant des recommandations en matière de santé au niveau local avant d'entreprendre le voyage ou pendant celui-ci. Il faudrait également se conformer à toute mesure de dépistage mise en place par les autorités locales.

12 Les participants qui ne se sentiraient pas bien dans les locaux de l'OMI doivent se mettre en relation avec les Services de la santé et du bien-être de l'OMI, situés au cinquième étage dans l'aile arrière (Poste 4012) afin d'obtenir l'aide immédiate qu'ils jugent nécessaire.

Orientations

13 Le DHMOSH place des mises à jour régulières sur son site Web :

<https://hr.un.org/page/travel-health-information>

14 L'OMS publie des recommandations sur les voyages internationaux et la santé. Ces renseignements, régulièrement revus et mis à jour par l'OMS, figurent à l'adresse ci-après :

<https://www.who.int/ith/en/>

Des renseignements complémentaires se trouvent également aux adresses suivantes :

<https://news.un.org/en/story/2020/01/1056031>

https://www.who.int/ith/other_health_risks/en/

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

15 Les publications ci-après peuvent également être utiles :

Règlement sanitaire international de l'OMS

Guide OMS d'hygiène et de salubrité à bord des navires